

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2025

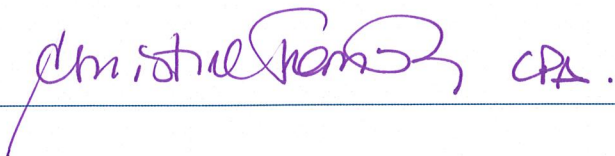
Ville de Saguenay | 94068 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

Signataire

 CPA.

Date

1.1 2 juin 2026

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	45
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	47
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	48
Situation financière par organismes	49
Charges par objets	50
Fonds local d'investissement	51
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	53
Excédent (déficit) accumulé	54
Avantages sociaux futurs	58

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	67
Analyse des charges consolidées	79

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Saguenay

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de Ville de Saguenay (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton SENECAL

Mélissa Tremblay, CPA Auditrice, permis de comptabilité publique numéro A125845
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Ville de Saguenay, 2 juin 2026

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024 Redressé note 24
Revenus				
Taxes	1	312 921 815	317 831 049	304 111 737
Compensations tenant lieu de taxes	2	37 546 105	38 074 332	34 931 120
Quotes-parts	3			
Transferts	4	51 551 100	64 741 160	87 976 795
Services rendus	5	78 130 189	82 281 390	73 275 607
Imposition de droits	6	8 275 000	14 973 521	12 840 069
Amendes et pénalités	7	4 500 000	5 222 292	3 833 824
Revenus de placements de portefeuille	8	4 530 173	7 145 173	9 060 548
Autres revenus d'intérêts	9	2 925 000	4 254 267	4 913 871
Autres revenus	10	12 110 940	5 635 519	5 395 770
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	512 490 322	540 158 703	536 339 341
Charges				
Administration générale	14	52 259 510	51 165 994	44 012 308
Sécurité publique	15	81 504 931	80 673 591	74 593 886
Transport	16	121 184 406	127 276 753	116 089 068
Hygiène du milieu	17	77 093 242	78 946 292	72 304 182
Santé et bien-être	18	2 847 389	6 413 100	8 936 230
Aménagement, urbanisme et développement	19	29 770 433	34 451 743	45 553 325
Loisirs et culture	20	73 602 911	77 257 791	70 951 107
Réseau d'électricité	21	47 655 047	49 434 754	43 798 187
Frais de financement	22	30 455 516	28 807 750	24 517 859
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	516 373 385	534 427 768	500 756 152
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(3 883 063)	5 730 935	35 583 189
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		841 649 585	805 481 867
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		(584 529)	
Solde redressé	28		841 065 056	805 481 867
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		846 795 991	841 065 056

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
			Redressé note 24
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	188 577 717	157 390 687
Débiteurs (note 5)	2	138 341 197	159 250 143
Prêts (note 6)	3	847 959	1 336 598
Placements de portefeuille (note 7)	4	75 000	75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	327 841 873	318 052 428
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	5 211 702	2 007 100
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	102 460 773	106 769 585
Revenus reportés (note 11)	12	32 600 063	34 601 908
Dette à long terme (note 12)	13	750 400 642	718 942 465
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	44 257 200	43 623 300
Autres passifs (note 14)	15	5 112 046	4 723 907
	16	940 042 426	910 668 265
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(612 200 553)	(592 615 837)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 429 513 388	1 415 426 682
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	12 462 326	4 780 882
Stocks de fournitures	20	7 441 761	6 965 380
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	11 823	16 890
Autres actifs non financiers (note 18)	22	9 567 246	6 491 059
	23	1 458 996 544	1 433 680 893
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	846 795 991	841 065 056
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	846 795 991	841 065 056
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	846 795 991	841 065 056
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024 Redressé note 24
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(3 883 063)	5 730 935	35 583 189
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (131 419 240)	110 900 628)	152 474 892)
Produit de cession	3		1 192 096	2 581 355
Amortissement	4	75 765 922	85 126 448	80 787 166
(Gain) perte sur cession	5		3 018 040	710 434
Réduction de valeur / Reclassement	6		7 477 338	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(55 653 318)	(14 086 706)	(68 395 937)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(7 681 444)	(29 683)
Variation des stocks de fournitures	10		(476 381)	(674 113)
Variation des actifs incorporels achetés	11		5 067	(16 890)
Variation des autres actifs non financiers	12		(3 076 187)	(4 042 185)
	13		(11 228 945)	(4 762 871)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(59 536 381)	(19 584 716)	(37 575 619)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(592 149 320)	(555 040 218)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18		(466 517)	
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(592 615 837)	(555 040 218)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(612 200 553)	(592 615 837)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
			Redressé note 24
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 730 935	35 583 189
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	85 126 448	80 787 166
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3	5 067	
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession	4.1	3 018 040	710 434
▪ Réduction de valeur	4.2	(26 306)	(1 915)
▪ Amortissement des actifs incorporels achetés	4.3		2 981
	5	93 854 184	117 081 855
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	20 908 946	3 239 034
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(6 518 094)	(4 842 948)
Revenus reportés	9	(2 001 845)	(12 001 437)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	633 900	(7 184 000)
Propriétés destinées à la revente	11	(204 106)	(29 683)
Stocks de fournitures	12	(476 381)	(674 113)
Autres actifs non financiers	13	(3 076 187)	(4 042 185)
	14	103 120 417	91 546 523
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (108 303 207)(130 933 565)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	1 192 096	2 581 355
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 ()	(19 871)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(107 111 111)	(128 372 081)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (296 500)(490 000)
Remboursement ou cession	21	811 445	962 137
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 ())
Cession	23		
	24	514 945	472 137
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	148 121 000	195 641 800
Remboursement de la dette à long terme	26 (116 699 801)(106 271 653)
Variation nette des emprunts temporaires	27	3 204 602	(22 378 187)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	36 978	(1 446 274)
Autres			
▪	29.1		
	30	34 662 779	65 545 686
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	31 187 030	29 192 265
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	157 390 687	128 198 422
Solde déjà établi	33		
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	34	157 390 687	128 198 422
Solde redressé	35	188 577 717	157 390 687
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2025

2024

Redressé note 24

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saguenay est un organisme municipal existant depuis le 18 février 2002 en vertu du décret 841-2001 du gouvernement du Québec, adopté en vertu de l'article 125,11 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q.c.0-9) et modifié par le décret 1474-2001.

La Ville est constituée des ex-municipalités suivantes : Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw et une partie de Canton Tremblay.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toutes autres sources de principes comptables généralement reconnues doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent les pages S13, S14, S15 et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, passifs, revenus et charges de la Ville de Saguenay. Ils incluent aussi les actifs, passifs, revenus et charges consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants en consolidation ligne par ligne :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

- Conseil des arts de Saguenay
- Promotion Saguenay inc.
- Société de transport du Saguenay

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de l'organisme municipal, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la provision pour pertes sur prêts, la provision pour autres débiteurs pour le réseau électrique, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et charges sociales, du passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés, des obligations liées à la mise hors services d'immobilisations, des contestations d'évaluation, des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas un an ou rachetables en tout temps sans pénalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs**Provision pour contestations d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste « Assainissement des sites contaminés » dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou que la démolition du bâtiment sera autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et présentées à titre d'actif non financier à l'état de la situation financière à la valeur amortie.

La charge d'amortissement est reflétée au poste de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Administration municipale

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures (a)	entre 15 et 40 ans
Réseau d'électricité	entre 15 et 40 ans
Bâtiments (a)	40 ans
Véhicules	entre 3 et 15 ans
Ameublement et équipement de bureau	entre 5 et 20 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	entre 5 et 20 ans

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des bâtiments et des infrastructures sont amortis sur une période de 3 à 40 ans.

Organismes contrôlés

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Infrastructures	10 ans
Bâtiments (a)	entre 20 et 40 ans
Améliorations locatives	entre 5 et 40 ans
Véhicules	entre 5 et 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	entre 3 et 15 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	entre 5 et 20 ans
Autres	entre 0 et 30 ans

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une période de 0 à 40 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers. S'il existe une incertitude sur la prévision de vente dans l'année suivante, alors les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif non financier.

Stocks

Administration municipale

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Organismes contrôlés

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks désuets sont radiés des livres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Actifs incorporels achetés**Organisme contrôlé**

L'actif incorporel amortissable du Conseil des arts est comptabilisé au coût. Lorsque l'organisme reçoit des contributions sous forme d'actifs incorporels, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution.

L'actif incorporel amortissable est amorti en fonction de sa durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

F) Revenus**Services rendus**

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont ils sont assortis créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Taxes et compensations tenant lieu de taxes

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Imposition de droits, amendes et pénalités

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour les cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participe la Ville sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) individuels, offerts par la Ville à certains de ses salariés, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cependant, pour le volet courant du régime des pompiers et des policiers, une méthode de répartition des prestations avec projection des salaires futurs combinée à un ajustement à l'hypothèse d'augmentation salariale a été utilisée pour estimer l'obligation et le coût de service courant qui résulterait de la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2013 et le service postérieur au 31 décembre 2012 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour le régime des pompiers et des policiers pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2013 et le service postérieur au 31 décembre 2012 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et entre le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour le régime des pompiers et des policiers pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cependant, pour le volet courant du régime des pompiers et des policiers, une méthode de répartition des prestations avec projection des salaires futurs combinée à un ajustement à l'hypothèse d'augmentation salariale a été utilisée pour estimer l'obligation et le coût de service courant qui résulterait de la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025 selon la méthode de la valeur lissée 3 ans. Cependant, compte tenu de la création d'un fonds de stabilisation en date du 31 décembre 2012 dans le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres, nous avons évalué l'actif de ce régime à compter du 1^{er} janvier 2013 et celui du régime des pompiers et des policiers à compter du 1^{er} janvier 2014 selon la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant pour la dernière fois en 2019 faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le déficit constaté initialement au 1^{er} janvier 2007, dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, pour les régimes non capitalisés ce déficit n'a pas été amorti;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 du régime de retraite à prestations déterminées, l'amortissement est sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- pour les excédents de la charge de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés et du régime d'assurance collective, ces excédents ne sont pas amortis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) :

- Amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) faisant l'objet d'OMHS.

- Pour le financement à long terme des activités de fonctionnement, l'amortissement s'effectue au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	188 577 717	156 721 914
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		668 773
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	188 577 717	157 390 687
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	188 577 717	157 390 687
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	125 350 701	105 239 918
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	54 568 219	39 743 774

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, sont composé des sommes monétaires qui sont dédiées à des fins particulières, notamment celles accumulées dans les réserves financières, les excédents de fonctionnement affectés, le financement non utilisé et celles grevées d'une affectation d'origine externe accumulées dans les fonds réservés et les revenus reportés.

Pour l'administration municipale, les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 27 953 978 \$ (22 986 230 \$ en 2024). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 10 744 785 \$ (12 730 240 \$ en 2024).

Pour la Société de transport du Saguenay, les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 397 050 \$ (541 463 \$ en 2024). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 147 546 \$ (253 881 \$ en 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

5. Débiteurs

		2025	2024
Taxes municipales	9	20 477 589	24 657 010
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		99 302
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	92 418 604	91 042 349
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	5 641 817	26 898 129
Organismes municipaux	13	168 499	
Autres			
▪ Réseau d'électricité	14.1	8 716 804	6 889 697
▪ Divers débiteurs	14.2	10 917 884	9 663 656
	15	138 341 197	159 250 143
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	64 653 658	68 792 268
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	64 653 658	68 792 268
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	8 804 125	8 328 269
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	2 733 346	3 027 036
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	58 891 746	58 282 284
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25	16 339 289	12 925 656
Ministère de la Culture et des Communications	26	7 261 196	8 000 726
Autres ministères/organismes	27	7 193 027	8 806 647
	28	92 418 604	91 042 349

Note**Administration municipale**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,30 % à 4,75 % (0,90 % à 4,75 % en 2024) et viennent à échéance au plus tard en 2044.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 2 147 442 \$ (1 819 542 \$ en 2024), portent intérêt à des taux variant de 1,19 % à 4,58 % (1,19 % à 4,58 % en 2024) et viennent à échéance au plus tard en 2044.

Organisme contrôlé

Pour la Société de transport du Saguenay, les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêts à des taux variant de 1,50 % à 4,31 % (1,20 % à 4,31 % en 2024) et viennent à échéance au plus tard en 2033.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

6. Prêts

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪ FLI - PAUPME - AERAM - AERAP	31.1	847 959	1 336 598
	32	847 959	1 336 598
Provision pour moins-value déduite des prêts	33	300 971	487 667

Note**7. Placements de portefeuille**

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	75 000	75 000
Autres placements	35		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38	75 000	75 000
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41		
Autres			
▪	42.1		
	43		

Note**9. Emprunts temporaires****Administration municipale**

La Ville dispose d'un emprunt temporaire pour les dépenses relatives à l'administration courante, d'un montant autorisé de 15 000 000 \$ (100 000 000 \$ au 31 décembre 2024), portant intérêt au taux préférentiel moins 1 %, soit 3.45 % (au taux préférentiel soit 5,45 %, au 31 décembre 2024), renouvelable en juin 2030.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Organisme contrôlé

La Société de transport du Saguenay bénéficie d'ouvertures de crédit bancaire d'un montant total de 27 732 475 \$ (46 824 000 \$ au 31 décembre 2024) portant intérêt à des taux variant du taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois plus 0,02 %, soit 2,25 %, au taux préférentiel, soit 4,45 % (taux variant du taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois plus 0,02 %, soit 3,14 %, au taux préférentiel, soit 5,45 %, au 31 décembre 2024), et renouvelables annuellement. Ces ouvertures de crédit bancaire sont utilisées pour les opérations courantes et d'investissement de la société.

10. Créiteurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	38 703 542	44 566 847
Salaires et avantages sociaux	45	16 302 231	11 449 895
Dépôts et retenues de garantie	46	12 764 919	17 469 511
Provision pour contestations d'évaluation	47	204 785	195 682
Autres			
▪ Organismes municipaux	48.1	289 071	89 950
▪ Intérêts courus	48.2	5 692 579	5 437 607
▪ Vacances courus et autres	48.3	28 503 646	27 560 093
	49	102 460 773	106 769 585

Note

11. Revenus reportés

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ Transfert programme plan climat	55.1	1 580 944	1 545 723
▪ Transfert autres programmes	55.2	8 262 834	14 382 724
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56	9 062 261	7 449 281
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	1 717 874	1 435 339
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58	3 531	2 907
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60	5 820 634	3 776 267
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Fonds des TPI	62.1	1 953 738	1 696 994
▪ Transferts autres tiers	62.2	2 784 213	2 741 517
▪ Divers perçus d'avance	62.3	1 414 034	1 571 156
	63	32 600 063	34 601 908

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,25	5,25	2026	2034	64	726 847 147	692 503 823
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises		3,95	2030	2039	66	23 021 927	25 357 220
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	2,79	5,35	2026	2035	69	5 588 075	6 174 907
					70	755 457 149	724 035 950
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(5 056 507)	(5 093 485)
					72	750 400 642	718 942 465

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2026	73		106 539 976		2 997 988	109 537 964
2027	74		107 303 076		3 423 212	110 726 288
2028	75		138 372 076		3 141 701	141 513 777
2029	76		144 384 596		3 263 878	147 648 474
2030	77		115 982 656		3 390 547	119 373 203
2031 et plus	78		114 264 767		12 392 676	126 657 443
	79		726 847 147		28 610 002	755 457 149
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		726 847 147		28 610 002	755 457 149

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

13. Avantages sociaux futurs

	2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (15 273 000)	(14 479 600)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (28 984 200)	(29 143 700)
	84 (44 257 200)	(43 623 300)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 16 333 500	13 892 700
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 560 400	358 900
Régimes à cotisations déterminées	87 907 629	821 531
Autres régimes (REER et autres)	88 72 367	70 110
Régimes de retraite des élus municipaux	89 223 206	217 738
	90 18 097 102	15 360 979

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91 125 000	125 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92 4 987 046	4 598 907
Autres	93.1	
	94 5 112 046	4 723 907
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95 4 598 907	
Passifs engagés	96 213 327	4 436 183
Passifs réglés	97 ()	()
Charge de désactualisation ¹	98 174 812	162 724
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100 4 987 046	4 598 907

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Assainissement des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Au 31 décembre 2025, un montant de 125 000 \$ est comptabilisé à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés.

La Ville devra assumer les coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, pour lesquels aucun passif n'est constaté aux états financiers puisque, à la date des états financiers, il n'est pas prévu que des avantages économiques soient abandonnés.

Obligations liées à la mise hors services d'immobilisations

Administration municipale

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la municipalité concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments.

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 83 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3,66 %
Période d'actualisation (a)	3 à 39 ans
Taux d'inflation	2,25 %

(a) La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service d'immobilisations, qui s'échelonne en général sur une période de un an.

Les coûts estimés pour réaliser les travaux de mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 6 347 197 \$ (6 347 197 \$ au 31 décembre 2024).

Organismes contrôlés

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 100 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	2,92 à 4,51 %
Période d'actualisation (a)	3 à 39 ans
Taux d'inflation	2 %

(a) La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service d'immobilisations, qui s'échelonne en général sur une période de un an.

Les coûts estimés pour réaliser les travaux de mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent de 77 298 \$ à 314 435 \$ (77 298 \$ au 31 décembre 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	309 640 880	2 432 127	199 990	311 873 017
Eaux usées	102	360 363 115	1 510 521	194 608	361 679 028
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	695 377 257	24 512 738		719 889 995
Autres					
▪ Autres infrastructures	104.1	269 969 377	17 730 506	26 507 457	261 192 426
Réseau d'électricité	105	90 019 134	1 199 268		91 218 402
Bâtiments	106	465 741 501	42 170 351	71 962	507 839 890
Améliorations locatives	107	12 587 308			12 587 308
Véhicules	108	135 083 158	13 047 347	9 952 778	138 177 727
Ameublement et équipement de bureau	109	22 694 229	4 905 408	2 003 591	25 596 046
Machinerie, outillage et équipement divers	110	52 853 203	18 525 378	2 300 730	69 077 851
Terrains	111	53 274 546	1 156 469	11 410 571	43 020 444
Autres	112	1 035 663	4 206		1 039 869
	113	2 468 639 371	127 194 319	52 641 687	2 543 192 003
Immobilisations en cours	114	62 820 052	(16 293 691)		46 526 361
	115	2 531 459 423	110 900 628	52 641 687	2 589 718 364
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	131 692 072	8 563 473	199 990	140 055 555
Eaux usées	117	191 816 629	11 993 433	194 608	203 615 454
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	277 650 343	19 243 556		296 893 899
Autres					
▪ Autres infrastructures	119.1	135 373 379	11 683 163	26 507 457	120 549 085
Réseau d'électricité	120	36 224 688	2 481 298		38 705 986
Bâtiments	121	209 621 276	11 163 921	40 622	220 744 575
Améliorations locatives	122	8 927 379	387 462		9 314 841
Véhicules	123	82 063 124	10 651 584	9 707 215	83 007 493
Ameublement et équipement de bureau	124	12 921 201	3 108 295	2 003 591	14 025 905
Machinerie, outillage et équipement divers	125	29 084 318	5 833 062	2 300 730	32 616 650
Autres	126	658 332	17 201		675 533
	127	1 116 032 741	85 126 448	40 954 213	1 160 204 976
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	1 415 426 682			1 429 513 388
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

16. Propriétés destinées à la revente

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132	7 477 338	
Immeubles industriels municipaux	133	4 984 988	4 780 882
Autres	134		
	135	12 462 326	4 780 882
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	12 462 326	4 780 882

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪ Site internet	138.1	19 871			19 871
	139	19 871			19 871
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪ Site internet	140.1	2 981	5 067		8 048
	141	2 981	5 067		8 048
VALEUR COMPTABLE NETTE	142	16 890	(5 067)		11 823

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	143.1	1 724 653	1 851 833
▪ Droits d'utilisations et autres	143.2	4 498 571	4 511 354
▪ Cotisation Fonds de pension	143.3	2 651 308	
Autres			
▪ Autres	144.1	692 714	127 872
	145	9 567 246	6 491 059

Note**19. Obligations contractuelles****Administration municipale****Office municipal d'habitation de Saguenay**

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, la Ville de Saguenay est tenue de combler dix pour cent (10 %) du déficit annuel de l'Office municipal d'habitation de Saguenay relatif au fonctionnement et du programme de supplément aux loyers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La participation réelle de la Ville à l'Office municipal d'habitation n'étant pas encore connue, la charge a été établie en fonction du budget de l'Office entériné par la Société d'habitation du Québec.

La Ville participe également au financement de 10 % du programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (PHTARL), et au financement de 10 % du programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM), et ce, pour la durée des programmes.

Autres engagements

La Ville s'est engagée à long terme envers différents entrepreneurs et organismes dans le cours normal de ses activités. Ces ententes portent principalement sur le déneigement, les matières résiduelles, l'entretien, la location d'espaces et diverses aides aux organismes. Elles viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2046 et totalisent environ 143 786 654 \$, taxes incluses.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2026	48 234 481 \$
2027	27 942 497 \$
2028	20 283 128 \$
2029	18 682 876 \$
2030	10 062 088 \$
2031 et plus	18 581 584 \$

Les engagements à l'égard des activités d'investissements se chiffrent à 35 262 314 \$. Ces engagements se matérialiseront en fonction de l'avancement des travaux d'investissements.

Organismes contrôlés

Promotion Saguenay s'est engagé, d'après des ententes à long terme pour des projets divers, à verser une somme minimum de 2 261 196 \$. Ces ententes échoient entre 2026 et 2027.

Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2026	2 189 159 \$
2027	72 037 \$
2028	- \$
2029	- \$
2030	- \$
2031 et plus	- \$

La STS, ainsi que d'autres société de transport, ont signé un engagement conjoint de faire l'acquisition de 339 autobus électriques dans les prochaines années. Pour les exercices 2025 à 2027, la société a autorisé l'acquisition de 26 autobus électriques pour un montant maximum de 48 868 635 \$.

Les engagements de la STS à l'égard des activités d'investissements se chiffrent à 22 889 066 \$. Ces engagements se matérialiseront en fonction de l'avancement des travaux d'investissements.

20. Droits contractuels

Administration municipale

La Ville reçoit annuellement de différents ministères et de ses entreprises des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de différents projets. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 11 385 082 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2044.

Les versements estimatifs pour les prochains exercices sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2026	1 691 291 \$
2027	1 504 693 \$
2028	1 336 066 \$
2029	1 178 586 \$
2030	1 012 868 \$
2031 et plus	4 661 578 \$

Organismes contrôlés

La STS reçoit annuellement de différents ministères et de ses entreprises des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de différents projets. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 336 460 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2033.

Les versements estimatifs pour les prochains exercices sont les suivants :

2026	131 077 \$
2027	78 834 \$
2028	50 021 \$
2029	31 301 \$
2030	19 787 \$
2031 et plus	25 440 \$

Promotion Saguenay a conclu, à titre de bailleur, des contrats de location pour des locaux et des terrains en vertu desquels il percevra une somme de 491 897 \$. Ces contrats échoient au 31 décembre 2026. Les encaissements minimums à recevoir pour le prochain exercice s'élève à 491 897 \$ en 2026.

21. Passifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
			2025	2024
Emprunts temporaires				
▪ Diffusion Saguenay	146.1	450 000		
▪ Groupe photo média	146.2	60 000	48 000	48 000
▪ Jonquière en musique	146.3	99 000	80 000	75 000
▪ Pulperie	146.4	200 000		
▪ ROLK	146.5			44 202
	147	809 000	128 000	167 202
Dettes à long terme				
▪ Au vieux théâtre	148.1	370 000	135 934	161 826
▪ École Florence Fourcaudot	148.2	3 378 500	1 683 354	1 826 459
▪ Entrepreneur sans frontière	148.3	185 000	79 823	89 401
▪ Espace Côté-cour	148.4	280 000	153 087	206 721
▪ Fondation de la Pulperie	148.5	508 275	372 729	398 143
▪ Hébergement plus	148.6			4 182
▪ Patro de Jonquière	148.7	2 000 000	1 200 000	1 400 000
▪ Zone portuaire	148.8	6 700 000	4 086 999	4 354 999
	149	13 421 775	7 711 926	8 441 731
	150	14 230 775	7 839 926	8 608 933

S.O.

B) Auto-assurance

La Ville a créé à compter du 3 juillet 2021 par le règlement numéro VS-R-2021-87, une réserve financière sous le nom de « Réserve auto-assurance » afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au fonctionnement d'un programme d'auto-assurance.

La réserve est à durée indéterminée.

Le montant projeté du fonds est de 15 000 000 \$.

Au 31 décembre 2025, le solde du fonds est de 7 727 230 \$.

C) Poursuites**Administration municipale**

Au 31 décembre 2025, les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent à 7 210 104 \$. Pour faire face à ces réclamations, la Ville comptabilise des provisions et a, de plus, une réserve à titre d'auto-assurance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, le montant porté dans son budget annuel de fonctionnement, la réserve auto-assurance, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

D) Autres

Protection de l'environnement

Les opérations de la Ville sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne leurs résultantes, leurs échéances ou leurs impacts. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites sera comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a mis fin à la première partie du débat dans l'affaire visant la contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la « Loi RRSM »). Comme les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017. Puisque les régimes ne prévoyaient pas d'indexation automatique avant l'application de la Loi RRSM, ce jugement n'a aucune incidence sur les régimes

Retraite Québec a toutefois émis des directives sur la façon de reconnaître l'impact de ce jugement dans les évaluations actuarielles postérieures au 11 avril 2024. Les comités de retraite des régimes ont décidé de réaliser les évaluations actuarielles au 31 décembre 2024. Par conséquent, la cotisation d'équilibre devant être versée à compter du 1er janvier 2025 a été révisée afin qu'elle tienne compte seulement de la portion du déficit de restructuration des participants actifs au sens de la Loi RRSM.

22. Actifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, l'administration municipale a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 235 499 \$ est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

De plus, un organisme contrôlé a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 2 361 922 \$ est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville de Saguenay, du budget adopté par la Société de transport du Saguenay, du budget adopté par le Conseil des arts de Saguenay et du budget adopté par Promotion Saguenay inc. après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles.

26. Instruments financiers**Administration municipale****Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. La Ville a également jugé que le risque afférent aux prêts consentis dans le cadre du Fonds local d'investissement n'est pas important, puisque les dettes correspondantes feront l'objet d'une radiation d'un montant équivalent à celui des créances irrécouvrables, le cas échéant. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	2025	2024
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	19 467 345 \$	13 304 429 \$
Entre un an et deux ans	4 443 510 \$	5 272 006 \$
Entre deux et trois ans	1 454 036 \$	1 208 375 \$
Plus de trois ans	4 132 340 \$	4 690 680 \$
Sous-total	29 497 231 \$	24 475 490 \$
Provision pour créances douteuses	(8 775 295 \$)	(8 233 670 \$)
Total	20 721 936 \$	16 241 820 \$

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Solde au début	(8 233 670 \$)	(7 906 484 \$)
Perte de valeur comptabilisée aux résultats consolidés	(2 008 208 \$)	(1 881 270 \$)
Montants radiés	288 489 \$	(118 251 \$)
Montants recouvrés	1 178 094 \$	1 672 335 \$
Solde à la fin	(8 775 295 \$)	(8 233 670 \$)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme et les prêts. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires qui sont évalués au taux préférentiel moins 1%.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2024) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	88 392 333 \$	- \$	- \$	31 342 \$
Emprunts temporaires	- \$	- \$	- \$	- \$
Dettes à long terme	131 745 451 \$	286 183 217 \$	282 290 866 \$	131 067 653 \$
Autres passifs financiers		795 011 \$	- \$	4 036 773 \$
Total	220 137 784 \$	286 978 228 \$	282 290 866 \$	135 135 768 \$

Organismes contrôlés

Conseil des arts

Risque de crédit

L'organisme est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les paiements de transfert à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des paiements de transfert à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements est aussi considéré comme négligeable.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Encaisse	185 955 \$	165 020 \$
Comptes clients et autres créances	6 138 \$	859 \$
Placement	685 903 \$	668 773 \$
Total	877 996 \$	834 652 \$

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2025 et 2024 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

L'organisme est exposé au risque de prix en raison des placements, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Promotion Saguenay**Politique de gestion des risques**

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les paiements de transfert à recevoir et des comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des paiements de transfert à recevoir, les comptes clients et des subventions à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Encaisse	8 335 752 \$	10 172 416 \$
Paiements de transfert à recevoir	379 685 \$	218 354 \$
Comptes clients	1 048 256 \$	1 424 093 \$
Total	9 763 693 \$	11 814 863 \$

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Le total des actifs financiers dépréciés au 31 décembre 2025 correspond à 13 830 \$ (13 830 \$ en 2024) et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les effets à payer porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 décembre 2025, dans l'hypothèse où les effets à payer seraient refinancés aux mêmes conditions, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de l'organisme se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	2 289 575 \$	-	-	-
Dettes à long terme	402 061 \$	400 300 \$	3 129 014 \$	2 838 134 \$
Total	2 691 636 \$	400 300 \$	3 129 014 \$	2 838 134 \$

Société de transport du Saguenay

Politique de gestion des risques

La société est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la société.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la société est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La société juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la société analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la société représente son exposition maximale au risque de crédit.

Les actifs financiers en souffrance totalisent 19 216 \$ (21 889 \$ au 31 décembre 2024), ont tous une échéance inférieure à un an et sont présentés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 15 000 \$ (15 000 \$ au 31 décembre 2024).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2024) aurait donné lieu à une augmentation ou une diminution de l'excédent (du déficit) de l'exercice d'environ 77 773 \$ (environ 68 200 \$ au 31 décembre 2024). Cette variation n'aurait toutefois pas d'incidence significative sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la société est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La société est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la société dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	12 334 597 \$	- \$	- \$	- \$
Emprunts temporaires	5 211 702 \$	- \$	- \$	- \$
Dettes à long terme	2 454 364 \$	4 610 969 \$	3 215 815 \$	3 339 275 \$
Total	20 000 663 \$	4 610 969 \$	3 215 815 \$	3 339 275 \$

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 4 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

28. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025		Total consolidé ¹
		Administration municipale Redressé note 24	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	304 111 737	312 921 815	317 831 049		317 831 049
Compensations tenant lieu de taxes	2	34 931 120	37 546 105	38 074 332		38 074 332
Quotes-parts	3					14 928 822
Transferts	4	46 967 122	31 448 600	36 765 182		23 776 643
Services rendus	5	65 357 633	68 946 570	73 855 851		9 239 861
Imposition de droits	6	12 840 069	8 275 000	14 973 521		14 973 521
Amendes et pénalités	7	3 833 824	4 500 000	5 222 292		5 222 292
Revenus de placements de portefeuille	8	9 033 015	4 500 000	7 115 000		30 173
Autres revenus d'intérêts	9	3 696 109	2 480 000	3 606 402		647 865
Autres revenus						
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10		2 290 500	2 372 800		2 372 800
Autres	11	588 533	2 304 315	(772 507)		2 004 212
Effet net des opérations de restructuration	12					
	13	481 359 162	475 212 905	499 043 922		50 627 576
Investissement						
Taxes	14					
Quotes-parts	15					280 500
Transferts	16	23 763 384	7 500 000	5 512 372		7 818 056
Imposition de droits	17					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	18	2 068 308	3 800 000	1 346 386		1 346 386
Autres	19	527 732		684 628		684 628
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20					
Effet net des opérations de restructuration	21					
	22	26 359 424	11 300 000	7 543 386		8 098 556
	23	507 718 586	486 512 905	506 587 308		58 726 132
						15 361 442
						540 158 703

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			Total consolidé ¹
		Administration municipale Redressé note 24	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus	24	507 718 586	486 512 905	506 587 308		58 726 132	540 158 703
Charges							
Administration générale	25	42 794 112	51 127 505	49 935 869	1 231 218		51 165 994
Sécurité publique	26	70 540 702	78 086 086	76 256 997	4 416 594		80 673 591
Transport	27	67 415 460	71 952 427	72 776 561	27 256 838	43 240 901	127 276 753
Hygiène du milieu	28	50 026 910	56 252 985	53 662 861	25 283 431		78 946 292
Santé et bien-être	29	8 926 064	2 837 223	6 407 934	5 166		6 413 100
Aménagement, urbanisme et développement	30	39 133 527	23 237 369	29 079 739	1 572 380	12 764 359	34 451 743
Loisirs et culture	31	55 741 717	58 745 033	61 517 386	15 800 751	131 016	77 257 791
Réseau d'électricité	32	40 653 965	44 556 036	46 314 578	3 120 176		49 434 754
Frais de financement	33	23 759 942	29 869 215	28 204 643		603 107	28 807 750
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	74 670 776	69 903 422	78 686 554 (78 686 554)		
	36	473 663 175	486 567 301	502 843 122		56 739 383	534 427 768
Excédent (déficit) lié aux activités	37	34 055 411	(54 396)	3 744 186		1 986 749	5 730 935

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025	Total consolidé ¹	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
		Redressé note 24				
Excédent (déficit) lié aux activités	1	34 055 411	(54 396)	3 744 186	1 986 749	5 730 935
Moins : revenus d'investissement	2	(26 359 424)	(11 300 000)	(7 543 386)	(8 098 556)	15 361 442
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	7 695 987	(11 354 396)	(3 799 200)	(6 111 807)	(9 630 507)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	74 670 776	69 903 422	78 686 554	6 444 961	85 131 515
Produit de cession	5	1 551 425		1 158 500	33 596	1 192 096
(Gain) perte sur cession	6	851 331		2 996 104	21 936	3 018 040
Réduction de valeur / Reclassement	7			7 477 338		7 477 338
	8	77 073 532	69 903 422	90 318 496	6 500 493	96 818 989
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9				43 943	43 943
Réduction de valeur / Reclassement	10			(7 477 338)		(7 477 338)
	11			(7 477 338)	43 943	(7 433 395)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	962 137		811 445		811 445
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	(1 915)		(26 306)		(26 306)
	15	960 222		785 139		785 139
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	4 468 727		2 043 571		2 043 571
Remboursement de la dette à long terme	17	(56 404 440)	(54 462 270)	(55 208 726)	(1 703 061)	56 911 787
	18	(51 935 713)	(54 462 270)	(53 165 155)	(1 703 061)	(54 868 216)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(18 035 332)	(1 600 000)	(3 214 407)	(2 068 216)	5 563 123
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	891 405	342 530	1 340 320		1 340 320
Excédent de fonctionnement affecté	21	5 647 364	742 065	2 594 125		2 594 125
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 123 192)	(3 571 351)	(9 534 665)		(9 534 665)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	3 420 461		(637 738)	208 124	(429 614)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(12 199 294)	(4 086 756)	(9 452 365)	(1 860 092)	(11 592 957)
	26	13 898 747	11 354 396	21 008 777	2 981 283	23 709 560
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	21 594 734		17 209 577	(3 130 524)	14 079 053

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Réalizations 2024		Réalizations 2025		
	Administration municipale Redressé note 24	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	26 359 424	7 543 386	8 098 556	15 361 442
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (1 487 738)(1 338 916)()	(1 338 916)
Sécurité publique	3 (4 717 427)(6 779 026)()	(6 779 026)
Transport	4 (48 805 661)(42 425 278)(11 654 180)(54 079 458)
Hygiène du milieu	5 (59 756 080)(14 422 518)()	(14 422 518)
Santé et bien-être	6 ()	18 528)()	(18 528)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (2 972 008)(2 290 208)(1 287 835)(3 578 043)
Loisirs et culture	8 (27 851 171)(29 124 669)()	(29 124 669)
Réseau d'électricité	9 (1 186 649)(1 559 470)()	(1 559 470)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))	()
	11 (146 776 734)(97 958 613)(12 942 015)(110 900 628)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())	248 049)(248 049)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (490 000)(296 500)()	(296 500)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	127 253 051	91 103 956	2 075 000	93 178 956
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	18 035 332	3 214 407	2 068 216	5 563 123
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	5 093 565	2 097 415		2 097 415
	19	23 128 897	5 311 822	2 068 216	7 660 538
	20	3 115 214	(1 839 335)	(9 046 848)	(10 605 683)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	29 474 638	5 704 051	(948 292)	4 755 759

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024		2025	
		Administration municipale Redressé note 24	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	133 781 046	173 639 344	14 938 373	188 577 717
Débiteurs (note 5)	2	144 090 433	118 915 020	20 018 261	138 341 197
Prêts (note 6)	3	1 336 598	847 959		847 959
Placements de portefeuille (note 7)	4	75 000	75 000		75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	279 283 077	293 477 323	34 956 634	327 841 873
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			5 211 702	5 211 702
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	96 640 561	88 423 675	14 629 182	102 460 773
Revenus reportés (note 11)	12	24 547 481	28 075 935	4 524 128	32 600 063
Dettes à long terme (note 12)	13	700 911 115	733 021 043	17 379 599	750 400 642
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	43 623 300	44 257 200		44 257 200
Autres passifs (note 14)	15	4 665 712	4 831 784	280 262	5 112 046
	16	870 388 169	898 609 637	42 024 873	940 042 426
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(591 105 092)	(605 132 314)	(7 068 239)	(612 200 553)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 354 582 252	1 362 222 369	67 291 019	1 429 513 388
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		7 477 338	4 984 988	12 462 326
Stocks de fournitures	20	5 230 250	5 223 906	2 217 855	7 441 761
Actifs incorporels achetés (note 17)	21			11 823	11 823
Autres actifs non financiers (note 18)	22	5 991 167	8 651 464	915 782	9 567 246
	23	1 365 803 669	1 383 575 077	75 421 467	1 458 996 544
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	26 139 496	23 016 265	2 796 138	25 812 403
Excédent de fonctionnement affecté	25	4 197 468	13 343 633	8 819 503	22 163 136
Réserves financières et fonds réservés	26	41 051 024	58 799 704	275 783	59 075 487
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (50 986 172)(46 529 269)(208 124)(46 737 393)
Financement des investissements en cours	28	18 442 069	21 585 666	(2 252 496)	19 333 170
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	735 854 692	708 226 764	58 922 424	767 149 188
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	774 698 577	778 442 763	68 353 228	846 795 991
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			214 594	193 406
Autre	2	145 293 115	146 248 597	165 745 942	149 947 310
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			64 100	57 771
Autres	4	45 965 855	41 928 731	46 907 325	39 693 812
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	155 146 990	157 619 179	179 686 838	171 853 792
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	26 341 785	23 745 135	23 745 135	19 859 214
D'autres organismes municipaux	10			385 729	366 010
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	2 092 430	2 061 798	2 225 754	2 089 305
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	1 435 000	2 397 710	2 451 132	2 203 330
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	15 209 325	15 209 322		
Transferts	15	145 685	146 620	146 620	145 685
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	2 568 425	5 370 994	5 370 994	8 441 764
Autres	18	19 086 270	27 572 926	20 496 534	21 735 917
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	69 903 421	78 686 554	85 126 448	80 787 166
Actifs incorporels achetés	20			5 067	2 981
Autres					
▪ Réclamation de dommages	21.1	600 000	709 758	709 758	2 637 186
▪ Autres	21.2	2 779 000	1 145 798	1 145 798	741 503
	22	486 567 301	502 843 122	534 427 768	500 756 152

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	234 201	338 577
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	74 418	94 686
Autres revenus	3	82 556	17 649
	4	391 175	450 912
Charges			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5		(16 623)
Variation de la provision pour moins-value	6	(26 306)	10 507
Autres créances douteuses	7		
	8	(26 306)	(6 116)
Autres charges	9	82 556	34 386
	10	56 250	28 270
Excédent (déficit) de l'exercice	11	334 925	422 642
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	7 440 543	6 510 265
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	239 277	345 991
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	1 148 930	1 824 265
Provision pour moins-value	16	(300 971)	(487 667)
	17	847 959	1 336 598
	18	8 527 779	8 192 854
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19		
Revenus reportés	20		
Dette à long terme	21	6 940 355	6 940 355
	22	6 940 355	6 940 355
Solde du Fonds local d'investissement	23	1 587 424	1 252 499
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	24	7 299 293	6 349 015
Supportant les engagements de prêts	25	141 250	161 250
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	7 440 543	6 510 265

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu
Les prêts aux entreprises comportent différentes modalités de recouvrement, notamment des moratoires au niveau des intérêts, des taux d'intérêts variant de 4,45 % à 10 % et certains prêts dont les intérêts sont remboursés par la Ville à la date d'anniversaire.

Note sur la dette à long terme

Emprunt, sans intérêts, remboursable selon les modalités suivantes :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Emprunt FLI

- Un premier versement le 31 décembre 2029 égal au solde de la dette à long terme non encore investi au 31 décembre 2028;
- Neuf versements annuels et consécutifs effectués le 31 décembre de chaque année et ce, à compter du 31 décembre 2030, chaque versement étant égal aux sommes reçues par la Ville durant la période de douze mois précédant le 31 décembre de chaque année, à titre de remboursement du capital investi, jusqu'à concurrence du remboursement total des prêts.
- Un versement le 31 décembre 2039 égal à l'évaluation du portefeuille de placements du Fonds au 31 décembre 2038, jusqu'à concurrence du solde du prêt.

En vertu de ces modalités de remboursement, les montants correspondant aux pertes approuvées par le ministère sur les prêts ne seront pas remboursables.

Emprunt PAUPME/AERAM/AERAP (pandémie)

- Un seul versement égal à l'évaluation du portefeuille de placements, jusqu'à concurrence du montant prêté le 31 mars 2030.

De plus, les montants octroyés par la Ville sous la forme de contribution financière non remboursable aux entreprises visées par un ordre de fermeture afin de protéger contre la COVID-19, ne feront pas l'objet d'un remboursement.

La Ville pourra conserver l'équivalent de 3 % des sommes versées par le ministère pour couvrir les frais associés à l'analyse des demandes et suivi des dossiers.

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts FLI

La Ville s'est engagée envers cinq entreprises pour un montant totalisant 141 250 \$ au 31 décembre 2025.

PAUPME/AERAM/AERAP (pandémie)

La Ville n'a aucun engagement au 31 décembre 2025.

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts S.O.

Note sur les autres revenus et les autres charges

Les autres revenus sont constitués d'une subvention de la FQM d'un montant de 82 556 \$.

Les autres charges sont constitués de l'aide financière versée de la FQM de 82 556 \$.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024	
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus provenant de la gestion foncière	1	30 587	32 488
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2		18 860
	3	30 587	51 348
Charges			
Frais de gestion			
Salaires	4		
Créances douteuses	5		
Autres frais de gestion	6	30 587	51 348
	7	30 587	51 348
Activités et projets de mise en valeur du territoire			
▪	8.1		
	9		
	10	30 587	51 348
Excédent (déficit) de l'exercice	11		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	7 062	5 814
Provision pour créances douteuses	15	()	()
	16	7 062	5 814
Autres	17		
	18	7 062	5 814
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	19		
Créditeurs et charges à payer	20	3 531	2 907
Revenus reportés			
Provenant de la gestion foncière	21	3 531	2 907
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	22		
Autres	23		
Autres	24		
	25	7 062	5 814
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	26		

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	25 812 403	30 285 446
Excédent de fonctionnement affecté	2	22 163 136	14 797 684
Réserves financières et fonds réservés	3	59 075 487	41 258 136
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (46 737 393)(50 986 172)
Financement des investissements en cours	5	19 333 170	17 206 535
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	767 149 188	788 503 427
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	846 795 991	841 065 056
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	23 016 265	26 139 496
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	2 796 138	4 145 950
	11	25 812 403	30 285 446
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Cession d'actifs	12.1	947 258	729 235
▪ Remboursement anticipé de la dette	12.2	4 693 343	1 011 233
▪ Engagements par résolution	12.3	7 703 032	2 457 000
	13	13 343 633	4 197 468
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Conseil des arts	14.1	606 292	579 162
▪ Promotion Saguenay	14.2	8 213 211	10 021 054
	15	8 819 503	10 600 216
	16	22 163 136	14 797 684

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
Service de l'eau	17	149 310
Autres		
▪ Renovations majeures du stade de soccer Saguenay	18.1	97 751
▪ Financement d'ententes de développement culturel avec le MCC	18.2	616 010
▪ Réfection infrastructures désuètes	18.3	5 655 825
▪ Fluctuations tarifaires achat d'énergie et équipements Hydro-Jonquière	18.4	2 500 000
▪ Construction d'infrastructures de gestion des matières résiduelles	18.5	7 462 223
▪ Dépenses fluctuantes et dépenses urgentes changements climatiques	18.6	10 281 978
▪ Programme d'auto-assurance	18.7	7 727 230
▪ Sauvegarde du patrimoine bâti	18.8	2 560 182
▪ Logement et habitation	18.9	9 898 170
	19	46 799 369
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Service de l'eau	20	
Autres		
▪	21.1	
	22	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	23	1 015 698
Organismes contrôlés et partenariats	24	1 026 603
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	25	3 192 609
Organismes contrôlés et partenariats	26	275 783
Montant non réservé		
Administration municipale	27	
Organismes contrôlés et partenariats	28	
Fonds local d'investissement	29	7 679 820
Fonds local de solidarité	30	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	1 179 915
Autres		
▪ Fonds de logement social	32.1	2 874 052
▪ Fonds du conseil des arts	32.2	112 208
	33	12 276 118
	34	59 075 487
		41 258 136

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (1 254 100)(1 254 100)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 (18 075 400)(18 075 400)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 () ()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 () ()
Autres	39 (53 000)(119 500)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 (10 908 800)(11 068 300)
	41 (30 291 300)(30 517 300)
Assainissement des sites contaminés	42 () ()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (3 765 147)(3 968 761)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 () ()
Autres	45.1 () ()
	46 (34 056 447)(34 486 061)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 () ()
Utilisation du fonds de roulement	48 () ()
Autres	49.1 () ()
	50 () ()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 () (286 300)
Frais d'émission de la dette à long terme	52 () ()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 (6 940 355)(6 940 355)
Autres	54.1 (8 949 787)(16 221 000)
▪ Autres financements	55 (15 890 142)(23 447 655)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	56 2 361 237	5 610 946
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58 847 959	1 336 598
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59	
Autres	60.1	
	61 3 209 196	6 947 544
	62 (46 737 393)(50 986 172)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63	30 460 259	35 521 116
Investissements à financer	64 (11 127 089)(18 314 581)
	65	19 333 170	17 206 535
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	1 429 525 211	1 415 443 572
Propriétés destinées à la revente	67	12 462 326	4 780 882
Prêts	68	847 959	1 336 598
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	75 000	75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	1 442 910 496	1 421 636 052
Ajustements aux éléments d'actif	72	(847 959)	(1 336 598)
	73	1 442 062 537	1 420 299 454
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	74 (750 400 642)(718 942 465)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (5 056 507)(5 093 485)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	64 653 658	68 792 268
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77	15 890 142	23 447 655
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78		
	79 (674 913 349)(631 796 027)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 ())
	81 (674 913 349)(631 796 027)
	82	767 149 188	788 503 427

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	2

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

RÉGIMES DE RETRAITE ENREGISTRÉS

La Ville de Saguenay offre à ses employés deux régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec : celui du groupe des cols bleus, des cols blancs et des cadres et celui des pompiers et des policiers. Ces régimes sont capitalisés et prévoient le versement de prestations calculées en fonction d'un nombre d'années de service reconnues et d'un pourcentage préétabli (2 %) de la rémunération admissible (salaire final moyen), entre autres. De plus, des prestations de raccordement sont prévues aux régimes.

Ces régimes ont chacun deux volets : le service antérieur au 1^{er} janvier 2013 (volet antérieur) et le service postérieur au 31 décembre 2012 (volet courant) pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et le service antérieur au 1^{er} janvier 2014 (volet antérieur) et le service postérieur au 31 décembre 2013 (volet courant) pour le régime des pompiers et des policiers.

Dans les deux régimes, les paramètres du volet courant sont les mêmes pour les groupes d'employés qui en font partie. Quant au volet antérieur, les paramètres diffèrent dans les deux régimes et d'un groupe à l'autre à l'intérieur d'un même régime. Certains changements s'appliquent dès le 1^{er} janvier 2013 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et au 1^{er} janvier 2014 pour le régime des pompiers et des policiers.

Le 31 décembre 2024 est la date de l'évaluation actuarielle la plus récente pour ces deux régimes.

RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régime d'appoint

Pour certains cadres, ce régime couvre la rente découlant de la différence entre la rente qui serait pourvue par le régime de base sans l'application des limites fiscales et la rente effectivement payable par le régime de base. Ce régime a été abrogé en date du 10 septembre 2022 pour les futurs cadres.

Rentes payables par la Ville

Ce programme est constitué des rentes payables directement par les fonds de la Ville à la suite du programme de départ assisté (PDA) de 2007.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(14 479 600)	(21 179 700)
Charge de l'exercice	4 (16 333 500)(13 892 700)
Cotisations versées par l'employeur	5	15 540 100	20 592 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(15 273 000)	(14 479 600)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	790 996 100	745 460 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (794 436 200)(752 159 700)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(3 440 100)	(6 699 500)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(11 832 900)	(7 780 100)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(15 273 000)	(14 479 600)
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(15 273 000)	(14 479 600)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	166 827 900	163 227 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (170 268 000)(169 926 600)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (3 440 100)(6 699 500)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	26 638 700	24 153 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	26 638 700	24 153 000
Cotisations salariales des employés	21 (13 228 700)(11 980 500)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23	13 410 000	12 172 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	1 660 400	806 600
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	15 070 400	12 979 100
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	43 697 100	41 597 500
Rendement espéré des actifs	32 (42 434 000)(40 683 900)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	1 263 100	913 600
Charge de l'exercice	34	16 333 500	13 892 700

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	59 152 200	39 925 900
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(42 434 000)	(40 683 900)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	16 718 200	(758 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(14 325 900)	(8 675 700)
Prestations versées au cours de l'exercice	39	42 385 200	40 455 700
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	796 554 100	763 097 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	1 200 900	1 248 700
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	60 752 900	41 059 400
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	15	15
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	10	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47	26	26
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,91 %	5,87 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,87 %	5,85 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,84 %	2,93 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE

Ce régime est accessible aux retraités à partir de 50 ans. Les garanties couvrent en partie l'assurance-vie de base, l'assurance décès ou mutilation par accident, l'assurance-vie des personnes à charge, l'assurance maladie et l'assurance soins dentaires.

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (29 143 700)	(29 627 600)
Charge de l'exercice	56 (560 400)(358 900)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 719 900	842 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (28 984 200)	(29 143 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (20 865 000)(20 342 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (20 865 000)	(20 342 200)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (8 119 200)	(8 801 500)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (28 984 200)	(29 143 700)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (28 984 200)	(29 143 700)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (20 865 000)(20 342 200)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (20 865 000)(20 342 200)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 581 800	476 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 581 800	476 000
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 581 800	476 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (936 500)	(1 055 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 (354 700)	(579 000)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 915 100	937 900
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 915 100	937 900
Charge de l'exercice	86 560 400	358 900
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 254 200	(1 789 200)
Prestations versées au cours de l'exercice	91 719 900	842 800
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 13	13
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,45 %	4,45 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,00 %	4,90 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,80 %	3,80 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2040	2040
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 4

Description des régimes et autres renseignements

Description du régime des employés de la Société de transport du Saguenay

Les employés de la Société de transport du Saguenay participent à des régimes à cotisations déterminées qui prévoient le versement de prestations basées sur les cotisations salariales et patronales accumulées avec des intérêts en fonction du rendement de la caisse de retraite. La charge de la Société correspond aux cotisations qu'elle a dû verser en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice. La Société n'a aucune obligation relative aux régimes autre que de verser sa cotisation annuelle. Actuellement, la cotisation annuelle des employés correspond à un montant variant de 4,5 % à 7 % de leur salaire et la Société doit verser un montant représentant 7 % à 10,5 % du salaire des employés.

Description du régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM)

Par le décret 26-2017 du 25 janvier 2017, paru dans la Gazette officielle du 8 février 2017, le gouvernement a édicté le régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM), établi par règlement pris en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite des maires et des conseillers des municipalités* (RRMCM). Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus et les municipalités ne contribuent plus au RRMCM, lequel avait été mis en place en 1975. Ce régime a été remplacé en 1989 par le régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Le RPSMCM est administré par Retraite Québec. Il vise à pourvoir à la poursuite du paiement des prestations une fois la caisse de retraite du RRMCM épuisée, ce qui est survenu en date du 6 novembre 2017. En vertu du règlement établissant le RPSMCM, les 42 municipalités concernées deviennent dès lors responsables de pourvoir aux paiements des prestations du RPSMCM. L'annexe I du règlement, établissant le RPSMCM, détermine la part que chaque municipalité doit contribuer selon un pourcentage fixe. En début de chaque année, Retraite Québec facture les municipalités pour les contributions qu'elles doivent verser dans l'année.

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'elle doit verser pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

Le déficit actuariel du RRMCM au 31 décembre 2015, d'après les états financiers du régime établis à cette date, est de 7 840 000 \$. La part de ce déficit dont la Ville de Saguenay est responsable est de 760 430 \$.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	33 808	36 811
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	873 821	784 720
	110	907 629	821 531

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
--	-----	---	--

Description des régimes et autres renseignements

La Ville de Saguenay offre à certains de ses salariés des REER individuels. Les cotisations de l'employeur pour ces régimes correspondent à 10 % du salaire des employés.

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	72 367	70 110
Autres régimes	115		
	116	72 367	70 110

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	13	13

Description du régime

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux participants se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Ces deux régimes sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par lui pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2025</u>	<u>2024</u>
Cotisations des élus au RREM	118	45 597	43 397
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	153 659	147 926
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	69 547	69 812
	121	223 206	217 738

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	263 707 375	268 840 951	268 840 951
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	263 707 375	268 840 951	268 840 951
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	16 860 575	16 505 638	16 505 638
Égout	13	15 385 360	15 299 027	15 299 027
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	15 809 705	15 922 626	15 922 626
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres	17.1			
Centres d'urgence 9-1-1	18	900 000	999 352	999 352
Service de la dette	19	113 115	116 835	116 835
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21			10 276
Activités d'investissement	22			
	23	49 068 755	48 843 478	48 843 478
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25	145 685	146 620	146 620
	26	145 685	146 620	146 620
	27	49 214 440	48 990 098	48 990 098
	28	312 921 815	317 831 049	317 831 049
				304 111 737

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30	1 805 025	1 758 147	1 760 691
Compensations pour les terres publiques	31	89 480	89 478	99 173
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	7 748 295	7 719 696	6 378 074
Cégeps et universités	33	6 089 695	6 065 681	5 649 068
Écoles primaires et secondaires	34	7 235 510	7 206 727	6 585 062
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	22 968 005	22 839 729	20 472 068
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	37	9 348 300	9 626 584	9 242 487
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38	218 845	317 282	296 594
Taxes d'affaires	39			
	40	9 567 145	9 943 866	9 539 081
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
	43			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44	4 682 255	4 782 812	4 591 793
Autres	45	328 700	507 925	328 178
	46	5 010 955	5 290 737	4 919 971
	47	37 546 105	38 074 332	34 931 120

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024	
TRANSFERTS					
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT					
Administration générale	48	36 000	48 898	48 898	47 055
Sécurité publique					
Police	49	505 340	353 008	353 008	581 624
Sécurité incendie					
Premiers répondants	50				
Autres	51				
Sécurité civile	52		141 178	141 178	3 095
Autres	53				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	54	85 780	88 965	88 965	92 548
Enlèvement de la neige	55				
Autres	56				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	57			6 579 787	6 450 162
Transport adapté	58			2 582 252	2 597 686
Transport scolaire	59				
Autres	60				
Transport aérien	61				
Transport par eau	62	16 570	15 955	15 955	19 066
Autres	63				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	7 298 926	4 527 351	4 527 351	4 517 901
Réseau de distribution de l'eau potable	65	546 786	546 586	546 586	508 739
Traitement des eaux usées	66	358 572	355 756	355 756	275 535
Réseaux d'égout	67	381 316	386 317	386 317	288 509
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	68	1 350 000	1 769 923	1 769 923	1 631 831
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	69				
Tri et conditionnement	70				
Autres	71				
Autres	72				
Cours d'eau	73				
Protection de l'environnement	74		15 592	15 592	228 516
Autres	75				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	76	2 943 851	2 943 851	6 731 433
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	80	60 000	445 094	58 969
Rénovation urbaine	81	1 295	2 446 433	13 766 546
Promotion et développement économique	82		82 556	2 494 096
Autres	83		297 159	526 333
Loisirs et culture				
Activités récréatives	84	382 400	373 712	341 369
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	880 680	858 004	883 658
Autres	86	1 208 545	793 558	710 466
Réseau d'électricité	87			
	88	13 112 210	16 489 896	28 063 475
			41 781 806	

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	89			
Sécurité publique				
Police	90	16 000	16 000	511 388
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	95	1 000 000	231 995	2 503 831
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98		7 818 056	4 006 317
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105		108 248	318 655
Réseau de distribution de l'eau potable	106	4 200 000	2 547 211	1 857 474
Traitement des eaux usées	107		5 893	16 019 999
Réseaux d'égout	108	2 250 000	1 096 635	104 250
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113			
Cours d'eau	114			
Protection de l'environnement	115			(6 575)
Autres	116			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			50 275
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	50 000	1 569 006	2 140 487
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127	(62 616)	(62 616)	263 600
Réseau d'électricité	128			
	129	7 500 000	5 512 372	13 330 428
			13 330 428	27 769 701

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131	2 833 880	2 833 211	2 451 057
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	4 171 800	4 426 486	4 935 127
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136		3 071 971	2 888 008
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	11 330 710	11 330 709	7 561 388
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138		1 684 880	589 708
Autres	139			
	140	18 336 390	20 275 286	23 347 257
TOTAL DES TRANSFERTS	141	38 948 600	42 277 554	64 741 160
				18 425 288
				87 976 795

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
Sécurité publique				
Police	146	441 970	376 469	376 469
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148	12 236	12 236	31 183
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151	441 970	388 705	388 705
400 128				400 128
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	152			
Enlèvement de la neige	153			
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156			
	157			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	7 070	7 238	7 069
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160			
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162	36 000	34 169	34 169
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			231 656
Tri et conditionnement	164			
Autres	165			
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	43 070	41 407	41 407
272 679				272 679

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177			
Autres	178			
	179			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	180			
Activités culturelles				
Bibliothèques	181			
Autres	182			
	183			
Réseau d'électricité	184			
	185	485 040	430 112	430 112
				672 807

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	186	2 000	2 349	2 260
Évaluation	187	52 000	53 064	975
Autres	188	4 352 050	2 009 123	2 060 755
	189	4 406 050	2 064 536	1 955 863
Sécurité publique				
Police	190	1 215 150	1 401 172	1 401 172
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192	55 500	151 573	151 573
Sécurité civile	193			
Autres	194			
	195	1 270 650	1 552 745	1 552 745
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	196	80 000	127 092	127 092
Enlèvement de la neige	197	324 000	456 291	456 291
Autres	198	65 000	84 166	84 166
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199		4 651 414	4 570 617
Transport adapté	200		412 623	252 436
Transport scolaire	201			
Autres	202	1 798 340	2 082 255	4 936 646
Autres	203			
	204	2 267 340	2 749 804	10 668 232
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
Réseau de distribution de l'eau potable	206	600 000	1 054 808	1 054 808
Traitement des eaux usées	207			
Réseaux d'égout	208	10 000	6 582	6 582
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209	275 000	21 412	21 412
Matières recyclables	210		2 783 477	2 783 477
Autres	211			417 525
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213			
Autres	214			
	215	885 000	3 866 279	3 866 279
				1 761 035

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	221	372 000	553 512	514 971
Rénovation urbaine	222		192 956	320 550
Promotion et développement économique	223		615 784	390 643
Autres	224			
	225	372 000	746 468	1 226 164
Loisirs et culture				
Activités récréatives	226	2 430 500	2 653 148	2 181 515
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	80 300	89 020	91 582
Autres	228	93 000	121 848	125 371
	229	2 603 800	2 864 016	2 398 468
Réseau d'électricité	230	56 656 690	59 581 891	52 523 426
	231	68 461 530	73 425 739	72 602 800
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	68 946 570	73 855 851	73 275 607

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	233	1 775 000	2 337 976	2 169 688
Droits de mutation immobilière	234	6 500 000	12 634 760	10 660 303
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236		785	10 078
	237	8 275 000	14 973 521	12 840 069
AMENDES ET PÉNALITÉS	238	4 500 000	5 222 292	3 833 824
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	239	4 500 000	7 115 000	9 060 548
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	240	2 480 000	3 606 402	4 913 871
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241		(2 996 104)	(710 434)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243		278 950	
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245	3 800 000	1 346 386	2 068 308
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248	2 290 500	2 372 800	
Autres	249	1 904 315	3 753 640	3 020 719
Redevances réglementaires	250			
Autres	251	400 000	423 516	1 017 177
	252	8 394 815	3 631 307	5 635 519
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	253			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	5 920 614	5 789 730	208 069	5 997 799	5 997 299	5 298 011
Greffe et application de la loi	2	6 246 809	7 081 738	163 878	7 245 616	7 245 616	4 150 024
Gestion financière et administrative	3	24 412 319	21 886 574	581 621	22 468 195	22 468 195	19 642 972
Évaluation	4	2 641 305	2 616 693	46 254	2 662 947	2 662 947	2 359 145
Gestion du personnel	5	6 595 281	6 658 279	106 316	6 764 595	6 764 002	5 529 873
Autres							
▪ Communication	6.1	2 916 596	3 052 408	125 080	3 177 488	3 177 488	2 631 764
▪ Autres	6.2	2 394 581	2 850 447		2 850 447	2 850 447	4 400 519
	7	51 127 505	49 935 869	1 231 218	51 167 087	51 165 994	44 012 308
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	51 685 391	49 812 580	2 765 387	52 577 967	52 577 967	49 666 474
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	24 251 750	24 524 317	1 651 207	26 175 524	26 175 524	23 084 135
Sécurité civile	11	25 000	55 783		55 783	55 783	28 719
Autres	12	2 123 945	1 864 317		1 864 317	1 864 317	1 814 558
	13	78 086 086	76 256 997	4 416 594	80 673 591	80 673 591	74 593 886
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	18 163 002	18 470 497	21 230 334	39 700 831	39 700 831	39 366 974
Enlèvement de la neige	15	31 438 418	30 558 078	2 664 485	33 222 563	33 222 563	28 796 869
Éclairage des rues	16	1 714 115	2 156 838	338 323	2 495 161	2 495 161	2 578 634
Circulation et stationnement	17	3 497 777	4 132 848	1 195 571	5 328 419	5 328 419	4 712 248
Transport collectif							
Transport en commun	18	15 294 898	15 299 940	6 646	15 306 586	38 086 846	33 560 752
Transport aérien	19	921 497	1 524 652	784 603	2 309 255	4 107 295	3 230 968
Transport par eau	20	922 720	633 708	1 036 876	1 670 584	4 335 638	3 842 623
Autres	21						
	22	71 952 427	72 776 561	27 256 838	100 033 399	127 276 753	116 089 068

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	14 802 466	13 269 451	2 805 019	16 074 470	16 074 470	15 207 579
Réseau de distribution de l'eau potable	24	9 374 196	8 032 485	6 271 781	14 304 266	14 304 266	13 787 350
Traitement des eaux usées	25	4 623 261	6 438 346	6 221 539	12 659 885	12 659 885	11 791 825
Réseaux d'égout	26	6 722 450	4 647 654	6 669 006	11 316 660	11 316 660	10 646 643
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	3 006 217	2 767 008	13 349	2 780 357	2 780 357	2 719 778
Élimination	28	4 591 205	4 552 396	175 982	4 728 378	4 728 378	4 569 833
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	1 809 111	2 060 033	78 032	2 138 065	2 138 065	2 117 513
Tri et conditionnement	30	399 216		2 580 487	2 580 487	2 580 487	2 255 663
Matières organiques							
Collecte et transport	31	4 235 270	4 694 301	328 141	5 022 442	5 022 442	3 962 270
Traitement	32	927 603	945 964	6 530	952 494	952 494	916 966
Matériaux secs	33	5 582 207	6 118 921	118 080	6 237 001	6 237 001	3 959 753
Autres	34						
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37						
Protection de l'environnement	38	179 783	136 302	15 485	151 787	151 787	369 009
Autres	39						
	40	56 252 985	53 662 861	25 283 431	78 946 292	78 946 292	72 304 182
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	2 660 925	5 995 836		5 995 836	5 995 836	8 539 390
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44	176 298	412 098	5 166	417 264	417 264	396 840
	45	2 837 223	6 407 934	5 166	6 413 100	6 413 100	8 936 230

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	15 414 767	15 309 811	1 155 313	16 465 124	16 465 124	15 240 354
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47		892 326		892 326	892 326	1 724 349
Autres biens	48		3 545 502		3 545 502	3 545 502	16 303 101
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	7 780 711	9 312 679		9 312 679	9 620 054	8 482 874
Tourisme	50	41 891	19 421	417 067	436 488	3 884 794	3 802 647
Autres	51					43 943	
Autres	52						
	53	23 237 369	29 079 739	1 572 380	30 652 119	34 451 743	45 553 325
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	6 920 725	6 593 113	2 175 286	8 768 399	8 768 399	8 633 034
Patinoires intérieures et extérieures	55	9 458 683	9 799 134	1 940 276	11 739 410	11 739 410	10 590 033
Piscines, plages et ports de plaisance	56	1 759 654	1 709 289	140 484	1 849 773	1 849 773	2 227 660
Parcs et terrains de jeux	57	11 903 077	12 082 365	8 320 468	20 402 833	20 402 833	18 901 577
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59						
Autres	60	2 907 574	3 679 468	395 503	4 074 971	4 061 767	2 384 512
	61	32 949 713	33 863 369	12 972 017	46 835 386	46 822 182	42 736 816
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	11 471 805	12 292 252	990 694	13 282 946	13 270 646	11 477 207
Bibliothèques	63	6 756 414	7 116 223	1 200 936	8 317 159	8 317 159	7 390 045
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64	2 806 775	3 047 990	483 356	3 531 346	3 531 346	3 159 666
Autres ressources du patrimoine	65	242 796	182 099	78 479	260 578	260 578	504 540
Autres	66	4 517 530	5 015 453	75 269	5 090 722	5 055 880	5 682 833
	67	25 795 320	27 654 017	2 828 734	30 482 751	30 435 609	28 214 291
	68	58 745 033	61 517 386	15 800 751	77 318 137	77 257 791	70 951 107

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69	44 556 036	46 314 578	3 120 176	49 434 754	49 434 754	43 798 187
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	26 551 415	24 120 646		24 120 646	24 670 331	20 931 489
Autres frais	71	1 882 800	1 686 287		1 686 287	1 686 287	1 383 040
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	1 085 000	2 178 200		2 178 200	2 178 200	1 851 500
Autres	73	350 000	219 510		219 510	272 932	351 830
	74	29 869 215	28 204 643		28 204 643	28 807 750	24 517 859
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	69 903 422	78 686 554 (78 686 554)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus ¹	13

Autres renseignements

Questionnaire	14
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	4 029 084	4 029 084	5 632 947
Usines de traitement de l'eau potable	2	3 026 228	3 026 228	968 612
Usines et bassins d'épuration	3	991 009	991 009	22 623 439
Conduites d'égout	4	777 963	777 963	4 167 246
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	25 673 560	25 673 560	30 137 404
Ponts, tunnels et viaducs	7	7 583 458	7 583 458	6 295 862
Systèmes d'éclairage des rues	8			3 255
Aires de stationnement	9	272 700	272 700	855 435
Parcs et terrains de jeux	10	22 108 554	22 108 554	15 223 573
Autres infrastructures	11	465 284	465 284	2 611 684
Réseau d'électricité	12	1 127 660	1 127 660	726 366
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	7 309 806	15 499 363	25 668 669
Édifices communautaires et récréatifs	14	4 007 388	4 007 388	10 036 752
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		1 669 229	4 440 720
Autres	17	11 053 410	11 387 275	8 003 351
Ameublement et équipement de bureau	18	3 652 260	4 976 026	3 284 579
Machinerie, outillage et équipement divers	19	4 032 192	5 453 586	8 524 879
Terrains	20	1 848 057	1 848 055	3 158 076
Autres	21		4 206	112 043
	22	97 958 613	110 900 628	152 474 892

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	2 579 216	2 579 216	3 876 100
Usines de traitement de l'eau potable	2	3 026 228	3 026 228	968 612
Usines et bassins d'épuration	3	852 520	852 520	20 441 579
Conduites d'égout	4	774 019	774 019	3 487 817
Autres infrastructures	5	51 376 172	51 376 172	45 022 475
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	1 449 868	1 449 868	1 756 847
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8	138 489	138 489	2 181 860
Conduites d'égout	9	3 944	3 944	679 429
Autres infrastructures	10	4 727 384	4 727 384	10 104 738
Autres immobilisations corporelles	11	33 030 773	45 972 788	63 955 435
	12	97 958 613	110 900 628	152 474 892

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 740 468	6 206 991	2 306 859	5 640 600
Réserves financières et fonds réservés	3	3 256 622	2 840 734	2 628 964	3 468 392
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	560 500		84 828	475 672
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	642 745 737	137 452 090	105 919 355	674 278 472
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	648 303 327	146 499 815	110 940 006	683 863 136
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	68 792 268	1 621 185	5 759 795	64 653 658
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	68 792 268	1 621 185	5 759 795	64 653 658
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	68 792 268	1 621 185	5 759 795	64 653 658
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	6 940 355			6 940 355
Autres	17				
	18	75 732 623	1 621 185	5 759 795	71 594 013
	19	724 035 950	148 121 000	116 699 801	755 457 149
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	724 035 950	148 121 000	116 699 801	755 457 149

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dette à long terme	1	738 004 927	705 950 220
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	6 894 835	15 764 432
Activités de fonctionnement à financer	3	41 993	48 365
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	8 833 209	4 789 975
Débiteurs	8	60 566 842	63 700 005
Autres montants	9	7 510 573	7 164 117
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	21 037 974	29 030 252
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	646 993 157	617 078 668
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
Endettement net à long terme	13	17 321 877	15 336 501
Endettement net à long terme	14	664 315 034	632 415 169
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15		
Communauté métropolitaine	16		
Autres organismes	17		
Endettement total net à long terme	18	664 315 034	632 415 169
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	664 315 034	632 415 169
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	28 580 285	30 652 792
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme <i>ÉcoÉnergie 360</i> (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	15 209 325	15 209 322	
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	15 209 325	15 209 322	

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Rémunération	1	70 686	32 768
Charges sociales	2	27 469	4 899
Biens et services	3	97 860 458	144 992 683
Frais de financement	4		1 746 384
Autres	5		
	6	97 958 613	146 776 734

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total ¹ (dollars)
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	192,00	35,00	360 494,00	26 581 280	6 640 993	33 222 273
Professionnels	2	37,00	35,00	69 797,00	3 070 142	579 021	3 649 163
Cols blancs	3	414,00	35,00	774 712,00	36 450 473	10 344 391	46 794 864
Cols bleus	4	461,00	40,00	1 025 040,00	39 460 282	11 468 752	50 929 034
Policiers	5	204,00	39,00	443 202,00	26 507 135	8 491 923	34 999 058
Pompiers	6	116,00	42,00	265 833,00	12 630 810	3 995 881	16 626 691
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 424,00		2 939 078,00	144 700 122	41 520 961	186 221 083
Élus	9	16,00			1 619 161	435 239	2 054 400
	10	1 440,00			146 319 283	41 956 200	188 275 483

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	186 908	(397 401)	4 846 090		4 635 597
Réseau de distribution de l'eau potable	3	536 224	2 172 785	374 427		3 083 436
Traitement des eaux usées	4	355 756	1 800	4 093		361 649
Réseaux d'égout	5	375 955	1 095 385	1 250		1 472 590
Autres	6	30 969 897	1 754 385			32 724 282
	7	32 424 740	4 626 954	5 225 860		42 277 554

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffé et application de la loi	1	60 723	50 505
Évaluation	2	32 103	32 494
Autres	3	710 310	671 964
	4	803 136	754 963
Sécurité publique			
Police	5	938 921	825 957
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	733 366	692 595
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	1 672 287	1 518 552
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	9 038 678	7 781 863
Enlèvement de la neige	12	680 696	617 567
Autres	13	869 361	825 584
Transport collectif	14	587 664	600 902
Autres	15	100 667	106 174
	16	11 277 066	9 932 090
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	1 772 286	1 840 228
Réseau de distribution de l'eau potable	18	1 449 335	1 360 838
Traitement des eaux usées	19	862 561	469 441
Réseaux d'égout	20	709 668	655 942
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	20 226	13 187
Matières recyclables	22	2 374 455	72 817
Autres	23	254 625	257 517
Cours d'eau	24	3 955	1 439
Protection de l'environnement	25	40	41
Autres	26	1 002	1 170
	27	7 448 153	4 672 620
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	674 076	620 169
Rénovation urbaine	34	520 931	510 187
Promotion et développement économique	35	17 840	18 179
Autres	36		
	37	1 212 847	1 148 535
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	4 519 348	3 785 050
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	495 035	482 524
Autres	40	389 350	428 446
	41	5 403 733	4 696 020
Réseau d'électricité			
	42	387 421	1 037 162
	43	28 204 643	23 759 942

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)**

<i>Non audité</i>	2025		2024
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1	33 941 989	31 203 904
Générale et institutionnelle	2	13 961 953	13 793 030
Industrielle	3		
Autres	4	8 202 748	6 915 843
Autres revenus	5	2 454 315	2 017 048
	6	58 561 005	53 929 825
Charges			
Achat d'énergie	7	39 044 865	35 700 459
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9	7 561 171	7 068 735
Autres frais	10		
Frais de financement	11	996 754	1 037 162
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	12	3 099 011	3 144 222
	13	50 701 801	46 950 578
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 (2 050 000)(2 115 229)
	15	48 651 801	44 835 349
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16	9 909 204	9 094 476
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Amortissement	17	3 099 011	3 144 222
Produit de cession	18		4 750
(Gain) perte sur cession	19		(1 204)
Réduction de valeur	20		
	21	3 099 011	3 147 768
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 (3 128 193)(2 991 555)
	24	(3 128 193)	(2 991 555)
Affectations			
Activités d'investissement	25 ()()(
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32	(29 182)	156 213
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33	9 880 022	9 250 689

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Kevin Armstrong	1.1 Conseiller	96 989	18 112		
M. Luc Boivin	1.2 Maire	18 368	2 230		
M. Claude Bouchard	1.3 Conseiller	60 756	20 287	3 377	
M. Jimmy Bouchard	1.4 Conseiller	67 160	18 112	1 413	
M. Marc Bouchard	1.5 Conseiller	67 595	18 112	1 413	
M. Jacques Cleary	1.6 Conseiller	67 704	20 287		
M. Jean-Marc Crevier	1.7 Conseiller	63 205	18 112		
M. Alain Doré	1.8 Conseiller	6 048	2 230		
M. Carl Dufour	1.9 Conseiller	66 878	20 287		
Mme Julie Dufour	1.10 Maire	152 472	18 112		
Mme Cathy Fortin	1.11 Conseiller	6 048	2 230	64	
M. François Fortin	1.12 Conseiller	5 787	2 230	64	
Mme May Gagnon	1.13 Conseiller	7 358	2 230		
M. Serge Gaudreault	1.14 Conseiller	52 909	20 287	771	
M. Martin Harvey	1.15 Conseiller	85 201	18 112		
Mme Mireille Jean	1.16 Conseiller	58 938	18 112		
Mme Audrey Lapointe	1.17 Conseiller	6 048	2 230	64	
M. Michel Potvin	1.18 Conseiller	85 201	18 112	1 413	
Mme Joan Simard	1.19 Conseiller	5 787	2 230	290	
M. Raynald Simard	1.20 Conseiller	66 968	20 287		
Mme Renée Simard	1.21 Conseiller	7 358	2 230		
M. Michel Thiffault	1.22 Conseiller	56 177	20 287		
M. Daniel Tremblay-Larouche	1.23 Conseiller	5 917	2 230		
M. Jean Tremblay	1.24 Conseiller	69 167	18 112	1 413	
M. Michel Tremblay	1.25 Conseiller	54 279	20 287		
	2	1 240 318	325 087	10 282	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	4 000 000 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025	3	1 612 980 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	113 321 \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	5 994 \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	27 287 \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	82 556 \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	3 600 192 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	113 366 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	150 413 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	119 389 \$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	3 373 598 \$
Ligne 24 : Libres	20	3 600 192 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	5 957 210 \$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	5 957 210 \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44		\$
Constatés au cours de l'exercice	45		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- | | | | |
|--|----|-------------------------------------|-------------------------------------|
| a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. | 47 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 | 48 | | 282 535 \$ |
| | | | |
| b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. | 49 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025 | 50 | | 4 366 200 \$ |
| | | | |
| c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). | 51 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 | 52 | | \$ |
| Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement : | | | |

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 _____ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 67
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 68 _____ \$
- b) autres formes d'aide 69 31 204 \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM? 70
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 71 _____ \$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 72
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 73
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025 74 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025 75 397 342 527 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 76 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 78 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 79 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 _____ \$
 - Systèmes de drainage 83 _____ \$
 - Abords de routes 84 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

89 _____

b) Date d'adoption de la résolution

90 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

91

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

92 VS-CE-2011-719

b) Date d'adoption de la résolution

93 2011-04-27

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

94 _____ 1

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

95 _____ 1

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|-----|---------|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 96 | _____ 2 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97 | _____ 1 |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 98 | _____ |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 99 | _____ |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 100 | _____ |

Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité

- | | | |
|--|-----|--------------|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | _____ 11 204 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16) | 102 | _____ 6 050 |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16) | 103 | _____ 26 |

Règlement

- | | | |
|--|-----|--|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
|--|-----|--|

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	1
Taux global de taxation réel	3

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Saguenay

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Saguenay (ci-après la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton SENECAL

Mélissa Tremblay, CPA Auditrice, permis de comptabilité publique numéro A125845
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Ville de Saguenay, 2 juin 2026

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	317 831 049
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	(948 526)

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2025 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	9 103
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	146 620
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	77 630 345
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	999 352
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation réel	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	239 063 835

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2025 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	19 867 690 300
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2025 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	19 853 483 100
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	19 860 586 700

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2025 (Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)	14	1,2037 / 100 \$
--	----	-----------------

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

4 5 6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

7 8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Informations additionnelles

Nom du directeur général

9 Geneviève Girard

Adresse courriel du directeur général

10 Genevieve.Girard@ville.saguenay.qc.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-06-02

Nom du signataire : Christine Tremblay CPA

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2026-05-28 11:38

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	481 359 162	475 212 905	499 043 922	50 627 576	524 797 261
Investissement	2	26 359 424	11 300 000	7 543 386	8 098 556	15 361 442
	3	507 718 586	486 512 905	506 587 308	58 726 132	540 158 703
Charges	4	473 663 175	486 567 301	502 843 122	56 739 383	534 427 768
Excédent (déficit) lié aux activités	5	34 055 411	(54 396)	3 744 186	1 986 749	5 730 935
Moins : revenus d'investissement	6 (26 359 424)(11 300 000)(7 543 386)(8 098 556)(15 361 442)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	7 695 987	(11 354 396)	(3 799 200)	(6 111 807)	(9 630 507)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	74 670 776	69 903 422	78 686 554	6 444 961	85 131 515
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	4 468 727		2 043 571		2 043 571
Remboursement de la dette à long terme	10 (56 404 440)(54 462 270)(55 208 726)(1 703 061)(56 911 787)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (18 035 332)(1 600 000)(3 214 407)(2 068 216)(5 563 123)
Excédent (déficit) accumulé	12	5 836 038	(2 486 756)	(6 237 958)	208 124	(6 029 834)
Autres éléments de conciliation	13	3 362 978		4 939 743	99 475	5 039 218
	14	13 898 747	11 354 396	21 008 777	2 981 283	23 709 560
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	21 594 734		17 209 577	(3 130 524)	14 079 053

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024	2025		2024
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	133 781 046	173 639 344	188 577 717	157 390 687
Débiteurs	2	144 090 433	118 915 020	138 341 197	159 250 143
Prêts	3	1 336 598	847 959	847 959	1 336 598
Placements de portefeuille	4	75 000	75 000	75 000	75 000
Autres	5				
	6	279 283 077	293 477 323	327 841 873	318 052 428
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8			5 211 702	2 007 100
Créditeurs et charges à payer	9	96 640 561	88 423 675	102 460 773	106 769 585
Revenus reportés	10	24 547 481	28 075 935	32 600 063	34 601 908
Dette à long terme	11	700 911 115	733 021 043	750 400 642	718 942 465
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	43 623 300	44 257 200	44 257 200	43 623 300
Autres	13	4 665 712	4 831 784	5 112 046	4 723 907
	14	870 388 169	898 609 637	940 042 426	910 668 265
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(591 105 092)	(605 132 314)	(612 200 553)	(592 615 837)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	16	1 354 582 252	1 362 222 369	1 429 513 388	1 415 426 682
Autres	17	11 221 417	21 352 708	29 483 156	18 254 211
	18	1 365 803 669	1 383 575 077	1 458 996 544	1 433 680 893
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	26 139 496	23 016 265	25 812 403	30 285 446
Excédent de fonctionnement affecté	20	4 197 468	13 343 633	22 163 136	14 797 684
Réserves financières et fonds réservés	21	41 051 024	58 799 704	59 075 487	41 258 136
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (50 986 172)(46 529 269)(46 737 393)(50 986 172)
Financement des investissements en cours	23	18 442 069	21 585 666	19 333 170	17 206 535
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	735 854 692	708 226 764	767 149 188	788 503 427
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	774 698 577	778 442 763	846 795 991	841 065 056

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DE FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Cession d'actifs	1.1	947 258	729 235
▪ Remboursement anticipé de la dette	1.2	4 693 343	1 011 233
▪ Engagements par résolution	1.3	7 703 032	2 457 000
	2	13 343 633	4 197 468
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	8 819 503	10 600 216
	4	22 163 136	14 797 684
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	5		149 310
Autres			
▪ Rénovations majeures du stade de soccer Saguenay	6.1	97 751	63 167
▪ Financement d'ententes de développement culturel avec le MCC	6.2	616 010	739 728
▪ Réfection infrastructures désuètes	6.3	5 655 825	5 000 000
▪ Fluctuations tarifaires achat d'énergie et équipements Hydro-Jonquière	6.4	2 500 000	2 500 000
▪ Construction d'infrastructures de gestion des matières résiduelles	6.5	7 462 223	2 218 960
▪ Dépenses fluctuantes et dépenses urgentes changements climatiques	6.6	10 281 978	8 757 196
▪ Programme d'auto-assurance	6.7	7 727 230	5 000 000
▪ Sauvegarde du patrimoine bâti	6.8	2 560 182	1 571 471
▪ Logement et habitation	6.9	9 898 170	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	7		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	8	1 015 698	1 026 603
Organismes contrôlés et partenariats	9		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	10	3 192 609	3 049 507
Organismes contrôlés et partenariats	11	275 783	207 112
Fonds local d'investissement	12	7 679 820	6 856 256
Fonds local de solidarité	13		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	14		1 179 915
Autres			
▪ Fonds de logement social	15.1		2 874 052
▪ Fonds du conseil des arts	15.2	112 208	64 859
	16	59 075 487	41 258 136
	17	81 238 623	56 055 820

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	646 993 157	617 078 668
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	664 315 034	632 415 169

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025 Total consolidé	2024 Total consolidé
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	9 108 992	4 997 090
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	674 278 472	642 745 737
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	475 672	560 500
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	64 653 658	68 792 268
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	6 940 355	6 940 355
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	755 457 149	724 035 950

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024 Administration municipale	Budget 2025 Administration municipale	Réalizations 2025 Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	304 111 737	312 921 815	317 831 049	317 831 049
Compensations tenant lieu de taxes	13	34 931 120	37 546 105	38 074 332	38 074 332
Quotes-parts	14				
Transferts	15	46 967 122	31 448 600	36 765 182	51 410 732
Services rendus	16	65 357 633	68 946 570	73 855 851	82 281 390
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	25 706 908	17 275 000	27 310 813	27 340 986
Autres	18	4 284 642	7 074 815	5 206 695	7 858 772
	19	481 359 162	475 212 905	499 043 922	524 797 261
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	23 763 384	7 500 000	5 512 372	13 330 428
Autres	23	2 596 040	3 800 000	2 031 014	2 031 014
	24	26 359 424	11 300 000	7 543 386	15 361 442
	25	507 718 586	486 512 905	506 587 308	540 158 703

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
Administration générale	1	51 127 505	49 935 869	1 231 218	51 167 087	51 165 994	44 012 308
Sécurité publique							
Police	2	51 685 391	49 812 580	2 765 387	52 577 967	52 577 967	49 666 474
Sécurité incendie	3	24 251 750	24 524 317	1 651 207	26 175 524	26 175 524	23 084 135
Autres	4	2 148 945	1 920 100		1 920 100	1 920 100	1 843 277
Transport							
Réseau routier	5	54 813 312	55 318 261	25 428 713	80 746 974	80 746 974	75 454 725
Transport collectif	6	17 139 115	17 458 300	1 828 125	19 286 425	46 529 779	40 634 343
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	35 522 373	32 387 936	21 967 345	54 355 281	54 355 281	51 433 397
Matières résiduelles	9	20 550 829	21 138 623	3 300 601	24 439 224	24 439 224	20 501 776
Autres	10	179 783	136 302	15 485	151 787	151 787	369 009
Santé et bien-être	11	2 837 223	6 407 934	5 166	6 413 100	6 413 100	8 936 230
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	15 414 767	15 309 811	1 155 313	16 465 124	16 465 124	15 240 354
Promotion et développement économique	13	7 822 602	9 332 100	417 067	9 749 167	13 548 791	12 285 521
Autres	14		4 437 828		4 437 828	4 437 828	18 027 450
Loisirs et culture	15	58 745 033	61 517 386	15 800 751	77 318 137	77 257 791	70 951 107
Réseau d'électricité	16	44 556 036	46 314 578	3 120 176	49 434 754	49 434 754	43 798 187
Frais de financement	17	29 869 215	28 204 643		28 204 643	28 807 750	24 517 859
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	416 663 879	424 156 568	78 686 554	502 843 122	534 427 768	500 756 152
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	69 903 422	78 686 554 (78 686 554)			
	21	486 567 301	502 843 122		502 843 122	534 427 768	500 756 152

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024		Réalizations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	26 359 424	7 543 386	8 098 556	15 361 442
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (146 776 734)(97 958 613)(12 942 015)(110 900 628)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (490 000)(296 500)(248 049)(544 549)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	127 253 051	91 103 956	2 075 000	93 178 956
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	18 035 332	3 214 407	2 068 216	5 563 123
Excédent accumulé	6	5 093 565	2 097 415		2 097 415
	7	3 115 214	(1 839 335)	(9 046 848)	(10 605 683)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	29 474 638	5 704 051	(948 292)	4 755 759

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2026

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Taux global de taxation prévisionnel	6
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	7
Questionnaire	9

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026
(en dollars)

Non audité**TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	276 867 605
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	276 867 605

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	21 105 265
Égout	13	20 074 060
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	16 172 560
Transport en commun - Taxe sur l'immatriculation	16	
Autres		
▪	17.1	
Centres d'urgence 9-1-1	18	951 900
Service de la dette	19	113 255
Pouvoir général de taxation	20	
Activités de fonctionnement	21	
Activités d'investissement	22	
	23	58 417 040
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	24	
Autres	25	146 620
	26	146 620
	27	58 563 660
	28	335 431 265

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026
(en dollars)

Non audité**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES****GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	1 815 610
Compensations pour les terres publiques	3	92 225
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	7 590 205
Cégeps et universités	5	6 087 930
Écoles primaires et secondaires	6	7 068 100
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	22 654 070

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	9	10 477 215
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	229 805
Taxes d'affaires	11	
	12	10 707 020

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	13	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	
	15	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	4 913 220
Autres	17	458 600
	18	5 371 820
	19	38 732 910

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026
(en dollars)

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté ¹	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxe foncière générale (taux unique)	1		x /100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)								
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	14 671 160 420 x	0,9712/100 \$	142 486 310				
Sous-catégories résidentielles	3	1 214 541 803 x	1,0705/100 \$	13 001 670				
Immeubles non résidentiels	4	2 471 046 488 x	2,9857/100 \$	73 778 035				
Immeubles industriels	5	1 362 857 864 x	3,3367/100 \$	45 474 478				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6	x	/100 \$					
Autres	7	118 807 657 x	2,1940/100 \$	2 606 640				
Immeubles forestiers	8	13 541 505 x	0,8999/100 \$	121 860				
Immeubles agricoles	9	172 139 668 x	0,8062/100 \$	1 387 790				
Total	10			278 856 783	(946 990)	(1 042 190)	2	276 867 605
Taxes spéciales								
Service de la dette (taux unique)	11		x /100 \$					
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	12	x	/100 \$					
Sous-catégories résidentielles	13	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	14	x	/100 \$					
Immeubles industriels	15	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16	x	/100 \$					
Autres	17	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	18	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	19	x	/100 \$					
Total	20				()	()		

1. Lorsque la municipalité applique les mesures des sous-catégories d'immeubles résidentiels ou non résidentiels, des taux de taxes foncières distincts (art. 244.64.9 LFM) ou de la taxation par secteur, le taux moyen est utilisé aux catégories applicables. Le taux moyen correspond aux revenus bruts obtenus pour les immeubles imposables d'une catégorie divisés par leur valeur imposable.

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026
(en dollars)

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté ¹	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	22	x	/100 \$					
Sous-catégories résidentielles	23	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$					
Immeubles industriels	25	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$					
Autres	27	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$					
Total	30				()	()		
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle ou sous-catégorie résiduelle (résidentielles et autres)	32	x	/100 \$					
Sous-catégories résidentielles	33	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$					
Immeubles industriels	35	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$					
Autres	37	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$					
Total	40				()	()		
		Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	41	x	%		()	()		

1. Lorsque la municipalité applique les mesures des sous-catégories d'immeubles résidentiels ou non résidentiels, des taux de taxes foncières distincts (art. 244.64.9 LFM) ou de la taxation par secteur, le taux moyen est utilisé aux catégories applicables. Le taux moyen correspond aux revenus bruts obtenus pour les immeubles imposables d'une catégorie divisés par leur valeur imposable.

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 <u>225,00 \$</u>
Égout	2 <u>256,00 \$</u>
Eau et égout	3 <u>\$</u>
Traitement des eaux usées	4 <u>\$</u>
Matières résiduelles	5 <u>216,00 \$</u>

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

<u>Description</u>	<u>Taux</u>	<u>Code</u>	<u>Préciser</u>
Taxe gén. résiduelles - Secteur Ville	6.1 0,9712	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 log. ou plus - Secteur Ville	6.2 1,0705	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non rési. - Secteur Ville	6.3 2,9857	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industrielle - Secteur Ville	6.4 3,3367	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. ter. vagues - Secteur Ville	6.5 2,1940	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricole - Secteur Ville	6.6 0,8062	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestières - Secteur Ville	6.7 0,8999	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. résiduelles - C-Ville La Baie	6.8 0,9712	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 log. ou + C-Ville La Baie	6.9 1,0705	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non rési. - C-Ville La Baie	6.10 2,9109	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industrielle - C-Ville La Baie	6.11 3,3367	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. ter. vagues - C-Ville La Baie	6.12 2,1940	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricole - C-Ville La Baie	6.13 0,8062	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestières - C-Ville La Baie	6.14 0,8999	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. résiduelles - C-Ville Chicouti	6.15 0,9712	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 log. ou + - C-Ville Chicouti	6.16 1,0705	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non rési. - C-Ville Chicoutimi	6.17 2,9109	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industrielle - C-Ville Chicout	6.18 3,3367	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. ter. vagues - C-Ville Chicouti	6.19 2,1940	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricole - C-Ville Chicoutimi	6.20 0,8062	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestières - C-Ville Chicouti	6.21 0,8999	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. résiduelles - C-Ville Jonquière	6.22 0,9712	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 log. ou + - C-Ville Jonquière	6.23 1,0705	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non rési. - C-Ville Jonquière	6.24 2,9109	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industrielle - C-Ville Jonquière	6.25 3,3367	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. ter. vagues - C-Ville Jonquière	6.26 2,1940	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricole - C-Ville Jonquière	6.27 0,8062	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestières - C-Ville Jonquière	6.28 0,8999	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Eau au compteur	6.29 0,8300	5 - du 1 000 litres	
Vidange fosses septiques	6.30 98,0000	4 - tarif fixe (compensation)	
Tarification piscine	6.31 112,0000	4 - tarif fixe (compensation)	

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026
(en dollars)

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres	
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	1	72 735 845	45 474 478		2 606 640	1 387 790
De secteur	2					
Autres	3					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4	73 020				
Autres	5	3 711 262	2 320 283			40 513
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7	146 620				
	8	76 666 747	47 794 761		2 606 640	1 428 303

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026
(en dollars)

Non audité

		Immeubles forestiers	Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	1	121 860	141 539 322		13 001 670	276 867 605
De secteur	2					
Autres	3					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4		40 235			113 255
Autres	5		42 344 100		8 935 727	57 351 885
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					146 620
	8	121 860	183 923 657		21 937 397	334 479 365

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**

Non audité

OUI NON

1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026, les mesures fiscales suivantes?

a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM

- Pour la taxe foncière générale 1
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV 2

b) Une ou des sous-catégories d'immeubles résidentiels dans la catégorie résiduelle en vertu des articles 244.64.8.1 à 244.64.8.10 LFM

- Pour chaque sous-catégorie, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté. 3

Sous-catégorie 6 logements et plus, assiette : 1 214 541 803 \$ taux de taxes : 1.0705 \$/100\$ d'évaluation

c) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM

- Pour chaque sous-catégorie, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté. 4

d) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et/ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM

- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté. 5

e) Division du territoire en secteurs aux fins de l'imposition de la taxe foncière générale en vertu des articles 244.64.10 à 244.64.26 LFM

- Pour chaque secteur, décrire son assiette d'application imposable et son taux adopté. 6

Secteurs et catégories différenciées	Valeurs imposables	Taux de taxes foncières
Secteur Ville - Immeubles non résidentiels	2 190 540 504 \$	2.9857 \$/100 \$
Secteur Centre-Ville de Chicoutimi - Immeubles non résidentiels	152 432 941 \$	2.9109 \$/100 \$
Secteur Centre-Ville de Jonquière - Immeubles non résidentiels	81 534 572 \$	2.9109 \$/100 \$
Secteur Centre-Ville de La Baie - Immeubles non résidentiels	22 546 826 \$	2.9109 \$/100 \$

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026**

- f) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables 7
 - Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels) 8
 - Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels 9
 - Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2026 : 10 _____ \$
 - Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2026 : 11 _____ \$
- g) Octroi d'un dégrèvement ou application d'une majoration en vertu des articles 253.36 à 253.53 LFM 12
- h) Imposition d'une taxe supplémentaire sur les terrains vagues non desservis dans tout périmètre d'urbanisation en vertu des articles 244.65 à 244.67 LFM 13
- Si oui, indiquer le montant total prévu en 2026 14 _____ \$
- Pour chaque taxe imposée, décrire son assiette d'application et son taux adopté.
- i) Imposition d'une taxe sur toute unité d'évaluation qui comprend une terre à vocation agricole exploitable mais non exploitée en vertu des articles 244.75 à 244.78 LFM 15
- Si oui, indiquer le montant total prévu en 2026 16 _____ \$
- Pour chaque taxe imposée, décrire son assiette d'application et son taux adopté.

2. Données requises aux fins du calcul du taux global de taxation

- Taux unique ou taux sectoriel uniformisé
- Taxe foncière générale 17 _____
 - Taxes spéciales
 - Service de la dette 18 _____
 - Activités de fonctionnement 19 _____
 - Activités d'investissement 20 _____
- Taux de la catégorie/sous-catégorie résiduelle ou taux de base uniformisé
- Taxe foncière générale 21 _____ 0,9712
 - Taxes spéciales
 - Service de la dette 22 _____
 - Activités de fonctionnement 23 _____
 - Activités d'investissement 24 _____

3. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)? 25

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2026

4. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026 :		
a) une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	26	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
b) une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	27	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Si oui, pour chaque taxe imposée, décrire sa catégorie, son assiette d'application et son taux adopté.		
5. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2026 pour des exploitations agricoles enregistrées?	28	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	29	<u>1 018 913 \$</u>
6. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	30	<u>387 233 607 \$</u>
7. Date d'adoption du budget par le conseil	31	<u>2025-12-17</u>
8. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	32	<u>517 518 673 \$</u>
9. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	33	<u>56 406 180 \$</u>
10. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	34	<u>30 122 315 \$</u>
11. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	35	<u> \$</u>

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je certifie la validité des informations du présent formulaire des Données prévisionnelles non auditées transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci.

Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère des données prévisionnelles non auditées, telles que transmises, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère.

Nom du signataire : Christine Tremblay, CPA

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2026-05-04 15:20